

# DOSSIER DE PRESSE

Dijon, le 14 février 2017

## Campagne de vaccination exceptionnelle sur le campus de Dijon : Premier bilan

### SOMMAIRE

Communiqué de synthèse	p.2
Les chiffres-clés de la campagne	p.3
Les partenaires mobilisés	p.4
L'information des étudiants	p.5
La chronologie des événements	p.6

## Communiqué de synthèse

**Le dispositif exceptionnel mis en place sur le campus Montmuzard de Dijon après trois cas d'infections invasives à méningocoque a été levé vendredi 10 février. L'ensemble des acteurs de la campagne de vaccination ont présenté un premier bilan de l'opération mardi 14 février, au siège de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, à Dijon.**

Représentants de l'Agence Régionale de Santé, de l'Université de Bourgogne, de l'Etat, du CHU de Dijon, de Santé Publique France... se sont réunis mardi 14 février, au siège de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté pour présenter un bilan de la vaste campagne de vaccination contre la méningite organisée sur le campus Montmuzard de Dijon.

Un point de situation après la levée du dispositif exceptionnel mis en place le 4 janvier au Multiplex, salle dédiée aux événements à l'Université et transformée pendant près de 5 semaines en centre de vaccination.

**Au 10 février, 13 808 personnes avaient été prises en charge dans ce centre.**

Elles étaient près de 1 400 à l'issue de la première phase, qui visait les étudiants du pôle économie et gestion du 4 au 6 janvier, et déjà près de 10 000 le 20 janvier, à l'issue de la deuxième phase, qui élargissait le cercle de la vaccination aux étudiants et personnels du secteur droit, lettres, sciences humaines, langues, ainsi qu'aux étudiants de première année commune aux études de santé (en avance de phase).

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté tient à souligner la très forte dynamique qu'a suscitée cette opération de prévention collective, l'objectif étant de vacciner le maximum de personnes pour stopper la circulation du méningocoque W sur le campus.

A l'issue de cette opération, le taux de couverture vaccinale s'établit en moyenne à **40% pour les étudiants** et à **33% pour les personnels de l'Université de Bourgogne (chiffres provisoires, statistiques en cours de consolidation)**.

Le premier cercle de vaccination, le plus proche des cas mortels, présente un taux de couverture vaccinale supérieur à 50% (64% pour les étudiants de l'institut d'administration des entreprises, 53% pour la filière droit-sciences politiques, 47% pour l'UFR langues et communication).

De nombreux étudiants et personnels ont également choisi de se faire vacciner en ville, chez leur médecin traitant, comme en atteste le nombre de vaccins vendus aux officines par les grossistes-répartiteurs.

**Alors que la moyenne mensuelle de vaccins fournis à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté s'établissait à 30 en 2016, plus de 200 vaccins ont été vendus dans la région la dernière semaine de décembre 2016, et 1 610 au total, pour le mois de janvier 2017.**

L'ARS rappelle que si le dispositif exceptionnel mis en place sur le campus est désormais levé, les étudiants et personnels concernés disposent de **deux points de rendez-vous pour bénéficier de cette vaccination gratuite jusqu'à la fin du mois de mars**, l'un sur le campus, l'autre au centre-ville.

Ils peuvent se rendre :

- **Au centre de prévention et de santé universitaire de l'université** : 6a, rue du recteur Marcel-Bouchard, à Dijon sur des horaires dédiés, de 13 heures à 15 heures (fermeture du 20 au 24 février 2017). Tel : 03 80 39 51 53.
- **Au centre départemental de vaccination** : 1 rue Nicolas-Berthot, à Dijon, de 9 heures à 17 heures. Tel : 03 80 63 68 02.

## Les chiffres-clés de la campagne

- Près de **14 000 personnes** vaccinées entre le 4 janvier 2017 et le 10 février 2017.
- Taux global de couverture vaccinale : 40 % pour les étudiants, 33% pour les personnels.
- Taux de couverture vaccinale « premier cercle » supérieur à 50%.
- **1 053** personnes accueillies pour la plus forte journée au centre de vaccination.
- **1 610 vaccins vendus en janvier 2017** dans les officines de Bourgogne-Franche-Comté contre une moyenne de 30 par mois en 2016.
- Un coût estimé à environ **800 000 euros** financé par le Ministère de la Santé :
  - vaccins,
  - lignes de vaccinations,
  - fournitures médicales à usage vaccinal/déchets/logistique.
- **1 000 appels** au numéro vert en janvier 2017.

### Des effets indésirables rapportés peu nombreux et sans gravité

Du 4 janvier au 12 février inclus, le centre régional de pharmacovigilance (CRPV) de Dijon a enregistré **44 demandes** concernant le vaccin utilisé pour la campagne de vaccination :

**-34 patients** ont rapporté avoir présenté un ou plusieurs effets indésirables suspectés être en lien avec la vaccination avec principalement des effets « loco-régionaux » (rougeurs, douleurs au niveau de la piqûre...) et des effets généraux (fatigue, maux de tête, fièvre et troubles digestifs : nausées, vomissements, douleurs abdominales). A noter que pour certains effets indésirables, le lien de causalité était difficile à établir avec certitude, compte tenu du contexte d'infections virales concomitant à la campagne de vaccination (grippes, gastro-entérites...)

**-10 questions** portant sur les contre-indications éventuelles à la vaccination, les interactions médicamenteuses avec le vaccin et ses effets indésirables potentiels.

## Les partenaires mobilisés

L'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté tient à saluer l'ensemble des acteurs qui se sont engagés pour faire de cette grande opération une action de santé publique cohérente et efficace :

- L'Université de Bourgogne**, qui a participé étroitement au pilotage, organisé l'information et les convocations des étudiants et personnels et assuré la planification de leurs passages au Multiplex où des personnels administratifs étaient en charge de l'accueil, de l'enregistrement et de la sortie des étudiants ;
- Le centre de prévention et de santé universitaire de l'université**, qui a pour sa part mis à disposition infirmières et médecins pour participer à la vaccination ;
- Le centre de vaccination départemental de Côte-d'Or du CHU de Dijon**, qui a organisé les lignes de vaccination, mis à disposition infirmières et médecins ;
- Le centre régional de pharmacovigilance de Dijon**, dont le rôle est de surveiller, d'évaluer et de prévenir les risques médicamenteux potentiels ou avérés ;
- Santé Publique France**, qui signalé l'excès de cas, mis à disposition des équipes de la réserve sanitaire, mené une enquête on-line, apporté un soutien à la communication et pris en charge le suivi épidémiologique de la campagne ;
- La réserve sanitaire**, qui a assuré vaccination et coordination logistique dès la première phase et également contribué au fonctionnement du numéro vert ;
- Le service de santé des Armées** mobilisé en deuxième phase pour la vaccination ;
- Les professionnels libéraux** appelés à participer à la campagne via le conseil départemental de l'Ordre des médecins et l'URPS médecins (Union régionale des professionnels de santé).



**La préfecture de la Côte-d'Or et le rectorat de l'académie de Dijon** ont pris une part active à cette opération participant à la définition des actions au cours des réunions hebdomadaires organisées en conférence téléphonique avec **la Direction Générale de la Santé du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, Santé Publique France, le Centre National de Référence des Méningocoques, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).**

## L'information des étudiants

Assurée conjointement par l'Université de Bourgogne, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et Santé Publique France, qui ont notamment distribué des dépliants d'information sur le méningocoque W dans les lieux de passage du campus, l'information a également été fortement relayée sur les réseaux sociaux, en particulier grâce au concours de plusieurs associations étudiantes.

**Une question, un conseil ? Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le N° Vert : 0 805 200 550**

**Un vaccin efficace**  
La vaccination proposée sur le campus protège contre les méningites à méningocoques A, C, Y et W.

**Un vaccin nécessaire**  
Chez les étudiants du campus de Dijon pour les protéger et interrompre la circulation du germe.

**Un vaccin simple**  
Une seule injection suffit.

**Un vaccin sans danger**  
Les réactions sont peu fréquentes et non graves.

**Un vaccin gratuit**  
Ce vaccin, non remboursé en villes, est totalement gratuit sur le site du campus de Dijon.

**Méningite - Université de Bourgogne**  
Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner contre les infections à méningocoque W

PROTÉGEONS-NOUS, VACCINONS-NOUS.  
ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté  
Santé publique France

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté  
Santé publique France

### Numéro vert : Plus de 1 000 appels

Le numéro vert mis en place par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, a enregistré plus de 1 000 appels entre le 3 et le 30 janvier 2017.

Ce numéro, le **0805 200 550**, reste actif jusque fin mars 2017.

**En savoir plus :** <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/campagne-de-vaccination-contre-le-meningocoque-w-sur-le-campus-de-dijon>

Avec une vidéo dans laquelle le docteur Levy-Bruhl, médecin spécialiste des vaccinations, répond aux questions suivantes : Qu'est-ce que la méningite? Comment la maladie se transmet-elle? Que sait-on de ce vaccin ? Pourquoi se faire vacciner ?

## Rappel : La chronologie des événements

**-Entre octobre et décembre 2016** : trois cas d'infection invasive à méningocoque surviennent chez des étudiants de l'Université de Bourgogne. Deux de ces étudiants sont décédés, l'état de santé du troisième étudiant a évolué favorablement.

Dès le premier signalement, et pour chacun des cas d'infection, l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté procède à la recherche des personnes ayant eu des contacts proches et répétés avec les étudiants, pour leur recommander une prophylaxie antibiotique et une vaccination.

La survenue sur une période de deux mois, de trois cas au sein du milieu étudiant, chez des jeunes adultes de la même classe d'âge, retient l'attention des autorités sanitaires.

**-Le 23 décembre 2016**, les professionnels de santé sont informés de la situation en vue d'une vigilance particulière vis-à-vis de patients présentant des signes évocateurs de la maladie.

L'ARS et ses partenaires travaillent à la préparation d'une campagne de vaccination élargie dans un but de prévention collective.

**-Le 3 janvier 2017**, les modalités de cette campagne sont présentées officiellement par l'ARS en présence de la préfète de la Côte-d'Or, préfète de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la rectrice de l'académie de Dijon, du président de l'Université de Bourgogne, de médecins du CHU de Dijon.

**-Le 4 janvier 2017**, la campagne de vaccination est lancée au Multiplex, sur le campus Montmuzard de l'Université de Bourgogne.

Tous les étudiants et les personnels du campus de Dijon sont invités à se faire vacciner, en 3 phases successives :

- **du 4 au 6 janvier** : phase 1 : les étudiants et personnels du pôle économie et gestion
- **du 9 janvier au 20 janvier** : phase 2 : les étudiants et personnels du bâtiment voisin droit-lettres (8 à 10 000 personnes),
- **à partir du 20 janvier** : phase 3 : le reste du campus de Dijon (20 000 personnes),

**-Du 30 janvier au 3 février**, le Multiplex ferme ses portes et rouvre le 6 février pour accueillir pour une dernière semaine les personnels et étudiants qui souhaitent se faire vacciner contre le méningocoque et qui n'ont pas été en mesure de le faire au cours des trois premières phases du dispositif.

**-A partir du 13 février**, le dispositif exceptionnel organisé depuis le 4 janvier est levé. La campagne de vaccination se poursuit suivant de nouvelles modalités : les étudiants et personnels concernés peuvent bénéficier d'une vaccination gratuite sur 2 sites, l'un sur le campus, l'autre au centre-ville, **jusque fin mars 2017**.

